



Pour une démarche zéro déchet accessible à tous : le rôle des collectivités

Janvier 2016

Programme
« Territoires Zero
Waste »

LE DOSSIER DU MOIS

Zero Waste France



Outre les bénéfices environnementaux, la prévention des déchets apportent des avantages économiques réels pour les citoyens. Cela constitue un élément intéressant à exploiter notamment en faveur des populations les plus vulnérables.

Toutefois, les économies réalisées sur le long terme demandent des investissements qu'il est difficile d'envisager pour les ménages confrontés à des problématiques économiques fortes ou à des situations sociales complexes. Plusieurs pistes de solutions existent pourtant déjà, pour faciliter l'accès à un mode de vie plus durable à tous les citoyens.

Faciliter le recours aux biens d'occasion

Le marché de l'occasion peut revêtir plusieurs formes: dons et revente au sein d'associations, échanges entre particuliers à travers des plateformes en ligne, mise à disposition de biens pour des usages partagés etc. Permettre de s'équiper à moindre frais voire de générer un revenu complémentaire par la revente de biens, sont autant de leviers pour améliorer les conditions de vie des habitants.

Soutenir le développement de ressourceries

Émergeant le plus souvent d'initiatives individuelles ou collectives, notamment sous la forme associative, hors du cadre des collectivités, ces dernières ont pourtant tout intérêt à les prendre en



compte et à les soutenir (valorisation de déchets détournés du service public, création d'emplois d'insertion...). Trouver l'espace pour stocker, réparer ou vendre des biens présente souvent une difficulté majeure pour ces acteurs. Encadrer les loyers pour ce type d'activité ou mettre à disposition des bâtiments de la mairie à travers des baux spéciaux sont des pistes de solutions.

Certaines collectivités ont même opté pour de réels partenariats. Ainsi, le syndicat mixte de la Vallée de Chevreuse (le SIOM) et Emmaüs Longjumeaux travaillent de concert depuis 1999. Emmaüs collecte à domicile les objets (encombrants, incinérables, ferraille) tandis que le SIOM fournit les bennes et se charge des objets qui ne sont pas réemployables. Depuis 2010, le partenariat se développe jusque dans les déchèteries où les compagnons d'Emmaüs forment les agents de la collectivité à trier les objets en vue de les revendre dans leur boutique.

Intégrer les biffins à la politique de gestion des déchets

Par ailleurs, le réemploi, loin d'être une activité récente est depuis longtemps porté par des populations les plus précaires. Appelés chiffonniers, biffins, récupérateurs selon les lieux et les époques, ils participent à la réduction des déchets en sauvant de l'enfouissement ou de l'incinération des objets ou matériaux encore en état d'usage ou susceptibles d'être recyclés. Relevant de l'économie informelle, fouiller les poubelles et revendre les biens trouvés peut être dangereux. Il y a donc un réel enjeu à intégrer ces acteurs dans les politiques de gestion des déchets. Cela peut revêtir plusieurs formes comme la **mise à disposition de temps et d'espace de marché** pour un commerce légal comme c'est le cas à [Paris](#), ou d'aider à leur insertion sociale en reconnaissant leur travail comme d'intérêt public.

Utiliser les dispositifs d'insertion par l'emploi

Dans un autre registre, en Loire-Atlantique, plusieurs bailleurs sociaux, associations de réemploi et associations d'insertion, la ville de Saint Herblain et Nantes Métropole se sont engagés ensemble dans le dispositif **“Encombrants solidaires”**. Celui-ci se déploie sur l'un des quartiers prioritaires de Saint Herblain et **embauche plusieurs habitants éloignés de l'emploi pour sensibiliser les autres riverains au tri des déchets et notamment à la gestion des encombrants.**



Ils participent aussi à la collecte et distribuent les biens réemployables aux associations partenaires.

Encourager le faire “soi-même”

Autre piste, le “faire soi-même” permet de limiter les déchets, en privilégiant l'usage de quelques ingrédients, peu coûteux et ainsi en s'affranchissant des produits préemballés. Cela est particulièrement vrai pour les produits cosmétiques, les produits d'entretien ou encore pour l'alimentation. L'apprentissage de ces recettes et astuces peut passer par l'école à travers **des programmes extra-scolaires pour sensibiliser dès le plus jeune âge** ou encore par l'organisation ou le soutien d'ateliers destinés à tout type de public. A Roubaix par exemple, les familles engagées dans le “défi zéro déchet” peuvent participer à des ateliers permettant d'apprendre à confectionner sa lessive soi-même ou ses produits cosmétiques. L'apprentissage de ces

techniques en groupe et en famille, et le fait de **pouvoir repartir avec quelques ingrédients de base** à l'issue de l'atelier, permet d'encourager les participants à adopter ces techniques une fois rentrés chez-eux, et à mesurer ainsi au quotidien les économies réalisées.

Encourager les produits d'hygiène réutilisables

Les textiles sanitaires représentent également un coût conséquent pour les ménages, et sont en constante augmentation dans les ordures ménagères.

Les femmes sont particulièrement concernées: pour les protections hygiéniques périodiques, les coûts s'élèvent en moyenne à 1500 euros sur une vie. A cela s'ajoutent les nombreuses dépenses en cotons et lingettes jetables. Il existe pour chacun de ces produits des alternatives durables: serviettes hygiéniques lavables, coupes menstruelles, disques démaquillants en tissus réutilisables etc. dont les coûts sont bien moins élevés: une coupe menstruelle utilisable pendant 10 ans coûte en moyenne 30 euros tandis qu'une boîte de 20 tampons classiques (ce qui correspond plus ou moins à deux cycles) se vend aux alentours de 4 euros.

Ainsi, sur le long terme, les alternatives durables aux textiles sanitaires engendrent des dépenses bien moindres mais il faut pouvoir investir car elles sont plus chères à l'achat. Des dispositifs d'aides peuvent



être mis en place par les collectivités. Elles sont par ailleurs souvent méconnues et il peut être intéressant **d'effectuer une sensibilisation** au sein des planning familiaux, des collèges et lycées ou même lors d'ateliers citoyens.

Promouvoir les couches lavables

Les parents de jeunes enfants sont aussi des publics concernés. En effet, les couches nécessaires à un enfant entre sa naissance et l'âge de la propreté (environ 2 ans et demi) demandent un investissement allant de 750 à 2000 euros tandis que leurs homologues lavables reviennent entre 450 et 740 euros. Toutefois, elles demandent aussi plus de temps et d'organisation, que peuvent pallier des systèmes de location et de lavage de couches et un investissement conséquent au départ.

Pour promouvoir l'usage de couches lavables, **plusieurs collectivités comme le SM4 en Alsace proposent des kits d'essai gratuits pour tester plusieurs modèles de couches.**

[A Capannori, en Italie, la ville met ainsi à disposition des ménages des couches subventionnées.](#)

Encourager la vente en vrac

Les emballages ménagers sont un autre chantier sur lequel orienter les politiques de prévention dont le gisement de déchets représente 4, 747 millions de tonnes en 2013. Dans la grande distribution, les produits sont souvent suremballés, mais certains commerçants se lancent dans la vente en vrac de tout ou partie de leurs marchandises. Les produits en vrac coûtent le plus souvent moins cher que les produits équivalents emballés, toutefois, les lieux où s'approvisionner sont aujourd'hui encore assez rares bien que le secteur connaisse un plein essor avec 160 nouveaux projets qui ont vu le jour en 2015. De ce fait, les prix peuvent être plus élevés que celui des produits accessibles dans les firmes de grande consommation et à fortiori des magasins discount. Pour les collectivités, il est possible d'encourager le développement de ces commerces en favorisant leur installation sur le territoire et en les rendant plus visible grâce à la promotion de leur démarche "sans emballages" et à son impact positif sur la gestion des déchets.



Pour conclure, les mesures de prévention des déchets, pour être efficaces doivent toucher et prendre en compte tous les acteurs, y compris les citoyens les plus précaires qui ont aussi un rôle à jouer. La démarche Zero Waste peut participer à la lutte contre les inégalités, l'injustice sociale et l'exclusion pour peu qu'elle soit orientée de manière à donner à tous, les moyens de consommer autrement, de connaître les alternatives et de se les approprier.